

Le sort de sept éoliennes à la Vue-des-Alpes entre les mains du Tribunal fédéral

La centrale éolienne de Mont-Crosin (BE) a augmenté sa production d'électricité de 35% en 2004. Cette performance est d'autant plus à souligner que les autres grands projets éoliens dans l'Arc jurassien sont bloqués par des oppositions.

Le sort de la plus grande installation prévue au Crêt-Meuron, à La Vue-des-Alpes (NE), repose entre les mains du Tribunal fédéral. L'Office fédéral de l'énergie (OFEN), le Département neuchâtelois de la gestion du territoire et le développeur du projet d'éoliennes ont annoncé hier leur recours contre la décision du Tribunal administratif neuchâtelois défavorable au projet.

A Sainte-Croix (VD), une installation qui devrait également produire 14 gigawatt heure (GWh) se trouve devant le Tribunal administratif du canton de Vaud. Le projet fait l'objet d'un recours de l'Association des Gittaz et du Mont-des-Cerfs, a indiqué à l'ATS Bernard Chapuis, président de l'association suisse Paysage sans éoliennes.

Opposition prévisible

Selon lui, un projet à Chaumont (NE) n'est pas non plus près d'aboutir puisque l'association Crêtes et Chaumont s'est déjà créée pour le combattre. L'installation qui devrait produire 8 GWh n'a toutefois pas encore été mise à

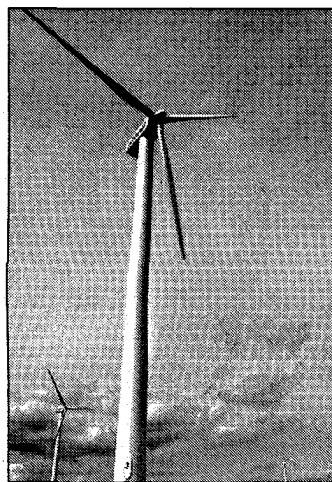
l'enquête publique, a relevé Martin Kernén, porte-parole de Suisse Éole. D'autres parcs pourraient suivre dans le Jura: le canton a lancé une campagne de mesure des vents sur quatre sites. L'OFEN préconise un développement coordonné et non dispersé des parcs, principalement dans l'Arc jurassien pour des raisons d'aérodynamisme et d'équipement des sites.

Avec 9 GWh produits en majeure partie à Mont-Crosin, le vent alimente en courant électrique environ 3000 ménages suisses pour l'instant, a-t-il précisé. Cela ne représente guère plus de 0,02% du courant consommé dans le pays et l'OFEN a fixé l'an passé l'objectif national à 0,5% en 2025.

Pour M. Chapuis, ce ne sont donc que des «projets alibis». En raison de conditions défavorables en termes de vent et d'espace libre, l'impact sur l'environnement dépasse la quantité de courant produite. Pour assurer le renouvellement énergétique, l'opposant aux éoliennes préconise une réduction de la consommation et l'encouragement d'autres énergies renouvelables dont la géothermie.

Si certains écologistes sacrifient le paysage et soutiennent l'énergie éolienne, c'est uniquement pour l'effet pédagogique, assure M. Chapuis. «La contribution des éoliennes est modeste, mais si on arrête, on ne fait plus rien et chaque contribution pour sortir du pétrole et du nucléaire doit être faite», rétorque M. Kernén.

Le projet de Crêts-Meuron permettrait d'alimenter en courant 4000 à 5000 ménages, rappelle le porte-parole de Suisse Éole. Actifs dans le canton de Neuchâtel, le WWF, Pro Natura et Ecoforum ont été associés dès le départ et soutiennent le projet. Pour M. Kernén, l'opposition résulte d'une addition «d'égoïsmes locaux» alors que l'avenir des générations futures est en jeu. (ats)



Le canton du Jura a lancé une campagne de mesure des vents sur quatre sites.

PHOTO KEY

